



COMMISSION DROITS HUMAINS

Groupe de travail : Liberté d'expression et médias

Thématique(s) abordée(s) :

La démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit œuvrent ensemble afin de satisfaire deux besoins fondamentaux : au niveau individuel, ils visent à offrir à chaque être humain la possibilité de mener sa vie comme il l'entend. Au niveau collectif, ils accordent aux minorités le droit d'être différentes de la majorité et d'agir de manière pacifique et démocratique pour exercer une influence politique. Il est impossible d'atteindre le dernier objectif sans un paysage médiatique pluraliste, libre et accessible, à l'éthique irréprochable, et une représentation claire du rôle démocratique des médias. Cette réalité globale des médias et de l'information a des répercussions importantes sur toutes les actions en matière de droits de l'homme et influera sur le résultat de tout engagement visant à promouvoir les valeurs et les priorités de la Convention européenne des droits de l'homme et du Conseil de l'Europe en matière de sécurité, de développement, de migration et de croissance. Il convient de l'aborder conjointement avec toutes les autres actions qui contribuent à la réalisation du programme du Conseil de l'Europe. Elle constitue le cadre de ce groupe de travail.

Objectifs :

Ce groupe a pour ambition d'informer et d'influencer les décisions et les politiques à l'échelle du Conseil de l'Europe pour le respect, la protection, le soutien et la promotion de la liberté d'expression et le développement des médias dans les États membres du Conseil de l'Europe. Il contribuera à promouvoir plusieurs articles de la Convention, en particulier les articles 10 et 11, et insistera sur le fait que l'accès à des informations fiables et aux libertés fondamentales est une condition indispensable et nécessaire à tous les autres droits de l'homme.

Langue(s) de travail : anglais

Coordinatrice : Gulnara Akhundova

OING membres : à compléter

Date de création : juin 2018

Durée de fonctionnement prévue : jusqu'en 2020

Résultats attendus / Produit attendu :

- une synthèse et un guide de référence fondés sur le cadre législatif pour la liberté des médias et la situation générale des journalistes dans tous les États membres du Conseil de l'Europe ;
- une analyse des mécanismes de protection pour les journalistes en danger ;
- au moins deux documents de politique générale précisant les décisions prises sur des sujets fondamentaux tels que les discours de haine ou la désinformation ;
- des séminaires (au Conseil de l'Europe et au Parlement européen) sur la sécurité régionale et les discours de haine (haine religieuse), les divergences sur la liberté d'expression et les infractions pénales liées aux discours de haine ;
- au moins trois séminaires d'information destinés à sensibiliser les membres des OING sur les questions que nous aurons identifiées comme étant des priorités au cours de l'élaboration du plan d'action : comprendre les nouvelles tendances (la réglementation en ligne, par exemple), obtenir

des informations sur la situation dans un pays ou une région particulière et inviter des intervenants extérieurs ;

- en coopération avec l'une des institutions du Conseil de l'Europe, un événement public sur les questions que nous aurons identifiées comme étant des priorités lors de l'élaboration du plan d'action ;
- en coopération avec des acteurs autres que le Conseil de l'Europe, un événement public sur les questions que nous aurons identifiées comme étant des priorités lors de l'élaboration du plan d'action
- des campagnes d'éducation aux médias et à l'information et des campagnes sur les médias sociaux pour mobiliser les citoyens ;
- un outil médiatique spécial pour la paix et la sécurité, à commencer par l'éducation/la formation (éthique) des journalistes et leur devoir d'informer avec respect, prudence et responsabilité eu égard aux questions sensibles telles que les sentiments religieux.

Leur diffusion :

- Différentes manières, publications

Contact (email) : Gulnara Akhundova, ga@mediasupport.org